

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. — 11 fr. — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on se renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	TOULOUSE D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.	CAHORS. — D.	Omnibus	Poste.
Mercure	6 41	1 14	PARIS — D.	8 20	9 50	CAHORS. — D.	4 42	11 11	TOULOUSE D.	5 40	9 14	CAHORS. — D.	7 40	11 30	PARIS. — D.	8 11	11 30
Parnac	6 54	1 26	— Express.	8 20	9 50	Spt-Ponts	4 53	11 11	BORDEAUX. — D.	7 40	9 30	Cabessut, halte	7 45	11 30	— D.	8 11	11 30
Luzsch	7 3	1 34	BORDEAUX. — D.	8 20	9 50	Cieureac	5 11	11 20	» » » » »	7 40	9 30	Arcambal	8 11	11 30	— D.	8 11	11 30
Castelfranc	7 18	1 47	» » » » »	8 20	9 50	Lalbenque	5 20	11 39	Montauban. D.	7 25	10 35	Saint-Géry	8 18	12 38	— D.	8 11	11 30
Puy-l'Évêque	7 31	1 59	M-Libos. — D.	8 40	9 50	Bordelon	5 45	12 6	Founeuve	7 40	10 49	Conduché	8 34	1 5	— D.	8 11	11 30
Duravel	7 43	2 8	France	8 48	9 50	Canussade	5 53	12 16	Albias	7 55	10 58	St-Cirg, halte	8 42	1 14	— D.	8 11	11 30
Soturac-Touzac	7 53	2 18	Duravel	9 10	9 50	Montpezat	6 5	12 26	Réalville	8 41	11 7	St-Martin-Lab.	8 53	1 35	— D.	8 11	11 30
Fumel	8 6	2 29	Soturac-Touzac	9 10	9 50	Albias	6 13	12 34	Causade	8 31	11 19	Calvignac, hal.	9 4	1 47	— D.	8 11	11 30
M-Libos. — A.	8 13	2 35	Puy-l'Évêque	9 19	9 50	Founeuve	6 22	12 43	Montpezat	9 13	11 51	St-Cirg, halte	9 3	1 36	— D.	8 11	11 30
BORDEAUX. — D.	8 51	3 43	Castelfranc	9 34	9 50	Montauban. A.	6 39	1 7	Lalbenque	9 39	12 9	Calvignac, hal.	9 4	1 47	— D.	8 11	11 30
PARIS — Ar.	11 46	4 37	Luzsch	9 47	10 5	BORDEAUX. — D.	10 40	6 05	Cieureac	9 49	12 18	Calvignac, hal.	9 17	2 10	— D.	8 11	11 30
Train 976 pour Bordeaux, via Périgueux, sans augmentation de prix.			Parzac	9 57	10 28	TOULOUSE. A.	8 46	3 55	Spt-Ponts	10 2	12 30	Calvignac, hal.	9 58	3 10	— D.	8 11	11 30
			Mercure	10 9	10 28				CAHORS. — A.	10 12	12 37	CAHORS. — A.	10 12	3 27	— D.	8 11	11 30
			CAHORS. — A.	10 25	4 56							CAHORS. — A.	10 6	3 20	— D.	8 11	11 30

Cahors, le 21 Février.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Séance du 18 février

La déclaration d'urgence pour la nomination d'une commission pour examiner le privilège de la Banque de France, est repoussé par 325 voix contre 199.

M. Le Hérisse, à propos de la candidature Flourens, demande que les ministres ne puissent être éligibles que six mois après leur sortie du ministère. M. Flourens a voté l'invalidation du duc Decazes parce qu'il était ministre et, pour lui, il met toutes les forces du gouvernement au service de son élection.

Après pointage, la proposition est repoussée par 330 voix contre 221.

On reprend le budget. La commission repousse la diminution de 3 millions sur les trésoriers généraux.

On vote divers articles.

M. Pion propose une réduction de 800,000 fr. sur les pensions civiles ; il dit que les pensions absorbent plus que l'impôt foncier ; avant peu, la dette viagère atteindra 300 millions. Il faut régler strictement la mise à la retraite et la limite d'âge.

Le Gouvernement reconnaît la vérité des allégations de M. Pion, mais il ne peut accepter l'amendement, qui est, après pointage, repoussé par 263 voix contre 241.

Divers autres articles sont adoptés.

SÉNAT

Séance du 18 février.

On adopte divers projets d'intérêt local, et des articles du Code de commerce.

Haute trahison. — Le XIX^e Siècle annonce l'arrestation du nommé Caseneuve, ancien soldat du 111^e de ligne, actuellement professeur à l'Institut Saint-Georges, à Cannes.

Caseneuve est prévenu de complicité avec l'adjudant Chatelain pour avoir livré ou tenté de livrer un fusil Lebel à l'ennemi. Le commissaire central

a entendu M. Guignon, protonotaire apostolique, au sujet du certificat délivré par lui à Caseneuve, ce qui a permis à ce dernier de se faire admettre à l'Institut Saint-Georges en qualité de professeur. Caseneuve va être transféré ces jours-ci à Antibes pour être confronté avec l'adjudant Chatelain.

Grenoble. — Il n'est bruit ici que de la disparition d'un sous-officier du 12^e bataillon d'artillerie de forteresse, originaire de Valence, ancien clerc de notaire dans cette ville, qui a déserté, il y a huit jours, en compagnie d'une bonne de brasserie de nationalité étrangère, qui était soupçonnée de pratiquer l'espionnage.

Italie. — Un journal milanais, le Secolo, publie une conversation de M. Crispi affirmant qu'il ne provoquera et n'attaquera jamais la France, dont la défaite compromettrait l'équilibre européen et serait désastreuse pour l'indépendance de l'Italie, qui serait désormais à la merci de l'Allemagne.

Wilson. — Des renseignements pris auprès des amis de M. Wilson, il résulte que ce dernier montre la plus grande confiance dans l'issue de son procès. Il sera, disent-ils, certainement acquitté, et tous ses ennuis prendront fin. Ajoutons que, dans l'entourage de M. Wilson, on se plaint fort de l'attitude du président Villiers, auquel on reproche de ne pas montrer toute l'impartialité désirable. Nous avons entendu un ami de M. Wilson protester contre le rapprochement établi par le président entre l'affaire d'Andlau et l'affaire Wilson, ou plutôt entre le général d'Andlau et Wilson.

Le Kronprinz

San-Remo, 18 février.

Enfin le congrès médical a pu connaître la cause de la toux obstinée qui agite le Kronprinz depuis l'opération. La canule placée dans la gorge étant trop longue avait produit une irritation de la trachée, irritation qui atteignait les bronches et faisait craindre un commencement de bronchite. La canule a été remplacée par une autre plus courte et de plus gros calibre, qui est double et s'emboîte dans la trachée au-dessus et au-dessous de l'incision.

Berlin, 18 février.

Le docteur Mackenzie a examiné la langue du

prince pour la première fois depuis l'opération. Il a pu constater que l'inflammation qui avait rendu nécessaire la trachéotomie a légèrement diminué, et que les voies respiratoires sont un peu dégagées. Pendant quelque temps l'orifice de la canule qui donne accès à l'air dans la gorge a été obstrué à dessin, et le prince a respiré sans difficulté par les voies normales. En général, dans l'entourage du prince impérial, on se montre moins inquiet que ces temps derniers.

Paris, 19 février.

On télégraphie de San-Remo au XIX^e Siècle :

Depuis hier soir, l'état du prince impérial a visiblement empiré. La blessure du cou ne se cicatrise pas et a un aspect peu rassurant. Aujourd'hui la fièvre a reparu, et les accès de toux qui sont très douloureux pour le malade sont très fréquents. Pendant la nuit dernière, le prince n'a presque pas dormi ; les médecins qui se sont succédé pour le veiller lui ont administré une potion calmante, grâce à laquelle il a pu s'assoupir vers le matin. Les médecins se montrent très préoccupés, tout en cachant leur inquiétude à l'entourage du prince. Des dépêches chiffrées sont échangées très fréquemment entre le docteur Bergmann et la chancellerie de Berlin.

San-Remo, 19 février.

La nuit n'a pas été bonne. La toux continue et donne des craintes.

L'état général du prince impérial n'est pas satisfaisant.

Suivant le Soleil, le Kronprinz serait à toute extrémité : son larynx ne présenterait plus qu'une masse putréfiée répandant une odeur pestilentielle.

Les Neiges

Paris, 19 février.

Le mauvais temps persiste. L'atmosphère est très humide et la neige tombe par intermittence. Sur la ligne du Nord, les voies ont été interrompues en différents endroits, par suite de l'amoncellement des neiges.

Des dépêches reçues dans l'après-midi d'hier annonçaient que des trains étaient restés en détresse au départ d'Orchies, entre Fretin et Lesquin, puis aux environs de Béthune et de Beaumont-les-Loges.

vives se retirèrent pour faire la siesta.

Quant à Julian et à son ami, ils firent de compagnie la visite des nouvelles fortifications et des campements établis par Julian.

Un peu avant le coucher du soleil, don Cristoval de Cardenas, prévenu à l'avance par Julian qu'il désirait lui faire une intéressante communication, vint rejoindre les deux amis dans l'appartement qui leur avait été assigné et qu'ils partageaient fraternellement.

Bernardo rapporta alors à don Cristoval, mais sérieusement, cette fois, ce qu'il avait fait pendant les quinze jours de son excursion dans le désert, et il eut garde d'oublier ce qui s'était passé entre lui et Charbonneau avec la tribu comanche du Bison-Blanc.

L'haciendero le félicita de ce résultat.

— Je suis, dit-il, considéré non-seulement par la tribu du Bison-Blanc, mais encore par toute la nation comanche, c'est-à-dire les Comanches des lacs et les Comanches des prairies, comme leur premier sagamore ou chef suprême, comme étant le dernier descendant des Incas de la branche de Montecusoma, l'avant-dernier empereur du Mexique, Guaytay-Mocktzin, qui fut pendu, comme vous le savez, par les espagnols d'Almagro, ayant été le dernier empereur mexicain. C'est afin de pouvoir être utile à mes frères rouges que j'ai accepté le titre de *corregidor mayor de Sonora, Arizona et Sinaloa*, pour les affaires indiennes. En effet, j'ai été assez heureux, à plusieurs reprises, pour leur rendre d'assez grands services. Ils sont fiers de moi et me témoignent en toutes circonstances un dévouement à toute épreuve. Je vous avouerai même qu'ils caressent

La situation était semblable sur la ligne de Lille à Valenciennes ; sur les lignes près d'Arras, d'Amiens et de Tergnier, la neige atteignait jusqu'à deux mètres d'épaisseur.

Des machines supplémentaires et des machines chasse-neiges ont été envoyées de la gare de La Chapelle, pour remorquer les trains en détresse ; malgré cela, les trains sont arrivés avec plusieurs heures de retard.

Ce matin la situation s'est considérablement améliorée. Des différentes dépêches reçues, il résulte que le service est rétabli entre Granvilliers et Schewebele. La voie actuellement est libre entre Lille et Orchies.

Un télégramme reçu ce matin, à huit heures, annonce que les trains peuvent circuler entre Villiers-Cotterets et Compiègne.

Les trains de Bretagne sont arrivés ce matin dans les deux gares aux heures habituelles.

Sur le réseau d'Orléans, la plupart des trains ont subi des retards par suite des rafales et de la chute des neiges.

Madrid, 19 février.

Les tempêtes de neiges continuent. Jamais une aussi grande quantité de neige n'est tombée en Espagne.

Dans la province de Bilbao, plusieurs trains sont en détresse, sans qu'on sache précisément où ils se sont arrêtés. La ligne ferrée de Bilbao est complètement interrompue.

Sur la ligne de Santander, on a envoyé plusieurs locomotives pour inspecter la voie ; elles ont dû rétrograder ; dans la province de Léon, la neige atteint sur la voie ferrée un mètre de hauteur ; sur plusieurs points, elle va jusqu'à cinq mètres.

Les communications sont impossibles. Plusieurs rivières montent d'une façon inquiétante.

Agen, le 19 février, soir.

La neige est tombée toute la journée, de deux heures à cinq heures et demie. Le sol a été recouvert d'une couche de quatre centimètres environ.

Le temps reste le même.

99 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

LES FAUVES DES SAVANES

DEUXIÈME PARTIE

XVI

COMMENT LE DOCTEUR D'HIRIGOYEN ET BERNARDO ZUMÉTA REVINRENT À L'HACIENDA, ET CE QUI S'ENSUIVIT.

— Je serais de ton avis si nous étions dans la savane, répondit Julian, le juge Lynch nous absoudrait de cette exécution ; mais ici c'est impossible, malheureusement.

— Bon ! reprit Bernardo, s'il n'y a que cela qui t'inquiète, laisse-moi faire, je me charge de tout.

— Que feras-tu ?

— Justice ! cet homme est un scélérat couvert de crimes, il a cent fois mérité la mort ; sa présence ici peut être la cause de grands malheurs ; il faut qu'il disparaisse et il disparaîtra cette nuit même. Donne seulement l'ordre au mayordomo que le prisonnier me soit livré quand je le réclamerai.

— Que pensez-vous que nous devons faire,

mon père ?

— C'est une extrémité terrible, répondit le docteur, mais cet homme, comme l'a dit Bernardo, a cent fois mérité la mort, et sa présence ici est excessivement dangereuse : je me range à l'avis de Bernardo.

— C'est bien, qu'il en soit donc ainsi, je t'accompagnerai.

— Comme il te plaira, seulement je tiens à prendre sur moi la responsabilité de cette exécution.

— Bah ! fit le chasseur en riant, est-ce que tout n'est pas toujours commun entre nous ?

En ce moment la cloche du déjeuner sonna.

— Plus un mot, et à table, dit le docteur.

Ils passèrent alors dans la salle à manger, où déjà tous les autres convives étaient réunis et les attendaient.

Le déjeuner fut très gai.

Les dames témoignèrent une joie véritable du retour des voyageurs.

Ceux-ci furent contraints, l'un après l'autre, de raconter les incidents de leur voyage.

Le succès obtenu par le docteur à Urès combla de joie la comtesse, qui ne comptait pas sur une réussite aussi prompte et aussi complète.

Elle en félicita affectueusement les deux chasseurs.

Bernardo raconta alors avec un entrain qui fit pâlir d'aise ses auditeurs, les diverses péripéties comiques ou sérieuses de son excursion dans la savane, sans, bien entendu, dire un seul mot qui pût compromettre le secret qu'il devait garder sur ses opérations.

Quand on se leva de table, la plupart des con-

secrètement l'espoir que je rétablirai un jour l'empire des Incas du Mexique à leur profit. Je n'ai pas besoin de vous affirmer que jamais je n'ai eu la pensée de tenter une entreprise aussi désespérée, et qui n'aboutirait pour moi qu'à un désastre.

— Oh ! répondit Julian en riant, nous en sommes convaincus et vous n'avez pas besoin, cher don Cristoval, de nous faire votre profession de foi à ce sujet.

— Mais, m'avez-vous dit, les ambassadeurs comanches doivent arriver une heure après le coucher du soleil.

— Oui, répondit Bernardo.

— Les Peaux-Rouges sont très méticuleux et à cheval sur l'étiquette. Permettez-moi de donner quelques ordres pour qu'ils soient bien accueillis. Venez avec moi ; no Ignacio doit être à l'hacienda, je vous laisserai avec lui et j'irai me préparer à la réception.

Les trois hommes sortirent alors et se mirent à la recherche du mayordomo qu'ils ne tardèrent pas à rencontrer.

Après lui avoir donné ses ordres, don Cristoval s'excusa auprès des deux chasseurs de leur fausser ainsi la compagnie, et il se retira en leur annonçant que bientôt ils le reverraient.

Le mayordomo appela plusieurs peones, avec lesquels il s'entretint à voix basse pendant quelques instants, puis il se rapprocha des deux chasseurs.

— Eh bien, lui demanda Julian, comment se comporte notre prisonnier ?

— Ni bien, ni mal, répondit no Ignacio ; il n'a pas desserré les dents, si ce n'est pour manger de très bon appétit les vivres que je lui ai fait porter.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Historique des régiments. —

Une note ministérielle invite les chefs de corps à faire établir, dans chaque régiment, un tableau destiné à figurer à l'Exposition de 1889. Ce tableau, de deux mètres carrés environ, contiendra au milieu le résumé de l'histoire du régiment, ses origines et transformations successives et, sur ses côtés, huit petits carrés réservés aux dessins et aquarelles représentant les uniformes du régiment à différentes époques, ses drapeaux, les principales scènes de son histoire.

Une vitrine disposée au-dessous du tableau contiendra, en outre, l'historique complet (imprimé ou manuscrit) du régiment, les notes particulières relatives aux campagnes faites par des officiers ayant appartenu au régiment, des tableaux, des portraits, des armes d'honneur, des autographes, etc.

Au-dessus de ce tableau, uniforme pour tous les régiments, on disposera des tableaux de grande dimension représentant les différents faits d'armes du régiment.

La note ministérielle fait ressortir l'intérêt que les chefs de corps devront prendre à l'exécution de cette idée propre à mettre en lumière les glorieuses traditions et à relever le sentiment militaire.

Les conservateurs d'hypothèques. — La commission du budget a délibéré sur un projet de réorganisation complète des conservations d'hypothèques. Le système proposé pouvait se résumer ainsi : tous les droits actuellement perçus par les conservateurs tomberaient dans les caisses de l'Etat, les salaires et remises seraient remplacés par un traitement fixe, ne dépassant pas celui des inspecteurs et directeurs de l'enregistrement. La commission a estimé qu'il ne lui appartenait pas de présenter un projet de cette nature et de modifier ainsi, à l'occasion du budget, la loi du 21 ventôse, an VII. La commission s'est bornée à opérer quelques économies sur le chapitre des conservateurs d'hypothèques, en votant une réduction de 50,000, égale au montant en chiffres ronds, des remises allouées à ces agents dans les cinq dernières années.

Le tableau annexé au rapport de M. Ferdinand Faure, dont nous venons de publier les conclusions, fait reconnaître les remises et salaires des conservateurs des hypothèques en 1881-1886 ; il est intéressant de connaître la moyenne des émoluments de ces fonctionnaires dans la région pendant ces cinq années.

Toulouse.....	23,001 fr.
Narbonne.....	15,013
Cahors.....	14,213
Villefranche (Aveyron).....	11,581
Tarbes.....	10,371
Saint-Gaudens.....	9,977
Montauban.....	5,527
Muret.....	9,975
Rodez.....	9,078
Castres.....	9,368
Castelsarrasin.....	8,284
Mirande.....	9,584

Que comptez-vous en faire ?

— Cette nuit même, vous en serez débarrassé.
— Avez-vous donc l'intention de lui rendre la liberté ? se récria le mayordomo. Songez donc que c'est un scélérat endurci, indigne de toute pitié.
— Soyez tranquille sur ce point, dit Bernardo, nous le tenons, nous ne le lâcherons plus.
— Que comptez-vous donc en faire ?
— Pas grand'chose, tout simplement lui procurer une entrevue avec le juge Lynch.
— Vous aurez raison ; malheureusement, ici, vous le savez, c'est impossible, le gouvernement des Etats-Unis...
— Le gouvernement des Etats-Unis n'a rien à voir avec ce qui se passe sur le territoire indien, et c'est dans la savane que nous conduirons notre prisonnier ; nous ne voulons pas l'assassiner ; il sera jugé loyalement et aura toute liberté pour se défendre.
— Voilà une excellente idée. Je vous avoue que je donnerai beaucoup pour assister à cet acte de justice.
— Vous y assisterez. N'avez-vous pas à déposer contre lui pour ce qui est arrivé ce matin dans le parc ?
— Carai ! c'est vrai. Ah ! sur ma foi, cela me fera plaisir.
En ce moment, les chasseurs engagés par la comtesse de Valenfeurs, ayant Charbonneau à leur tête, entrèrent dans la cour d'honneur où se trouvaient les trois hommes.
Tous étaient à cheval et armés comme pour une expédition.
Les peones conduisaient en bride les chevaux de Julian, de Bernardo et du mayordomo.

Moissac.....	8,789
Carcassonne.....	7,643
Figeac.....	8,210
Saint-Girons.....	6,416
Limoux.....	5,545
Villefranche-de-Lauragais.....	5,649
Millau.....	5,762
Gaillac.....	7,677
Espalion.....	5,072
Foix.....	4,651
Auch.....	7,037
Albi.....	7,385
Bagnères-de-Bigorre.....	7,615
Pamiers.....	6,574
Castelnaudary.....	4,324

Le revenu net des trois bureaux de Paris atteint 47,503 fr. ; 109,537 fr. ; 111,147 fr. ; Bordeaux : 81,911 fr.

La diminution du cautionnement des conservateurs d'hypothèques sera la conséquence de la décision de la commission du budget, si elle est rectifiée par la Chambre, ce qui reste très improbable, par suite de la grande responsabilité encourue par ces fonctionnaires.

Contributions indirectes. — Par décision du directeur général des contributions indirectes, M. Raques, commis principal, chef de poste à Figeac, a été élevé, sur place, à la 4^e classe de son grade.

Arrestation. — Samedi, vers 3 heures de l'après-midi, un vagabond de la pire espèce, le nommé Pierre Roussel, sous le fallacieux prétexte de vendre des crayons, pénétrait dans le domicile de M. Contou, hoissier, rue de la Chartreuse.

A défaut des propriétaires de la maison, le visiteur trouvait dans le corridor où il était entré, un pardessus et un paletot accrochés à un porte-manteau et, dans un coin, trois cannes et deux parapluies. La prise de ces objets lui parut sans doute constituer une opération plus fructueuse que la vente problématique d'un crayon, car il n'hésita pas à cueillir, tout à la fois, pardessus, paletot, cannes et parapluies.

Jugeant ensuite qu'il avait gagné sa journée, Roussel allait tranquillement se reposer à l'auberge où il était descendu, lorsqu'en passant devant la boucherie de M^{me} Boulzague, il avisa un morceau de bœuf de 3 kil. pendu à l'étalage. Mis en goût par son exploit précédent, il décrocha tranquillement ce morceau appétissant et se retira définitivement dans son auberge.

Malheureusement pour lui, les volés ont porté plainte et certains indices ont mis la police sur la trace du pauvre Roussel, qui était arrêté vers neuf heures du soir.

Cet individu, déjà pourvu de 5 condamnations, a été mis à la disposition du parquet.

COUR D'ASSISES DU LOT

Audience du 20 février 1888.

La première session des assises pour l'exercice 1888 s'est ouverte lundi.

La première affaire appelée est celle du sieur Tomeyre, Reynaud, âgé de 53 ans, perruquier, né à Thégra, domicilié à Lavergne, prévenu de plusieurs attentats à la pudeur sur des petites filles de cette commune.

Les débats ont eu lieu à huis-clos.
Reconnu coupable, Tomeyre Reynaud, a été condamné à 3 ans de travaux forcés.

— Pourquoi ce déploiement de force ? demanda Julian.

— Pour faire honneur aux Sachems comanches ; nous allons au-devant d'eux, répondit en riant le mayordomo.

— Allons ! dit gaiement Bernardo.

— Mais où les recevra-t-on ? reprit Julian.

— Dans ce grand bâtiment que vous voyez là, à l'extrémité de l'aile droite de l'hacienda. Il a été construit tout exprès pour des occasions semblables à celle de ce soir ; ce bâtiment communique avec les appartements intérieurs de cette partie de la maison d'habitation.

— Très bien, dit Julian en se mettant en selle, ce que son ami avait déjà fait, nous partirons quand vous voudrez.

— Vous êtes prêts ? partons.

Les cavaliers quittèrent alors l'hacienda et se lancèrent sur la pente conduisant à la Rancheria.

On fut obligé de prendre certaines précautions et de ne marcher qu'avec prudence pour éviter les accidents.

La route avait été défoncée en plusieurs endroits, coupée par des tranchées profondes et des chausse-trappes.

De distance en distance on avait élevé des épaulements en terre et fait des amas de bois considérables, afin de pouvoir, s'il était besoin, établir en un instant de solides barricades.

Grâce aux précautions prises, on n'eût aucun accident à déplorer.

La Rancheria se gardait militairement.
Au coucher du soleil, des sentinelles étaient posées tout autour des fortifications en terre qui avaient été réparées avec soin.

Gourdon. — Le conseil municipal a procédé dimanche à l'élection du maire et du 1^{er} adjoint : M. Linol, notaire, 1^{er} adjoint, a été élu maire, et M. Maury, 1^{er} adjoint. L'élection du 2^e adjoint aura lieu demain.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée, heureusement sans importance, a eu lieu dimanche, vers 4 heures de l'après-midi, dans une maison du boulevard Gambetta, chez Mme M... Cet accident n'a eu d'ailleurs pour effet que de provoquer un nombreux rassemblement de promeneurs qui circulaient à ce moment sur les boulevards.

Adjudication. — Le lundi 27 février courant, à deux heures du soir, il sera procédé, en séance publique, par le préfet du Lot, en conseil de préfecture et en présence de M. l'ingénieur en chef des chemins de fer, dans les formes réglementaires, à l'adjudication, au rabais, sur soumission cachetée, des travaux d'achèvement du premier lot de la ligne de Montauban à Brive, section de Cahors à Cazouls, partie comprise entre le point kilométrique 42 kilomètres 618 mètres 79 et le point kilométrique 50 kilomètres 9 mètres 30, sur une longueur de 7 kilomètres 390 mètres 31.

Ces travaux sont évalués comme il suit :
1^o Terrassements, 160,202 fr. 35 ; 2^o chaussées et banquettes, 570 fr. 02 ; 3^o murs de soutènement, muraillements de tranchées, allongement du souterrain de Roques, etc., 218,219 fr. 65. Total, 378,992 fr. 02. La somme à valoir est de 81,007 fr. 08. Le cautionnement définitif est de 13,000 fr., le cautionnement provisoire de 6,000.

Acte de probité. — Le sieur Roldes, père, maçon à Crégols, trouva sur la voie publique un portefeuille, contenant des valeurs en effets de commerce, pour une somme assez élevée ; il s'empressa d'en faire la déclaration à M. le maire de la commune. Ce portefeuille a été réclamé par le sieur Delheil, limonadier à Saint-Cirq-Lapopie, qui était chargé de faire les recouvrements des sommes incluses.

Roldes a eu la délicatesse de refuser l'étréne, que le sieur Delheil voulait lui donner à titre de récompense.

Traitement de la migraine. — Dès qu'on sentira le commencement de la migraine, on prendra, disons dans un demi verre d'eau, un gramme d'antipyrine, prendre un deuxième gramme, de la même façon, une demi-heure après. Il est bon d'ajouter un peu de rhum et de sucre pour aromatiser un peu la solution d'antipyrine.

La science pratique. — Nous trouvons dans chaque numéro de la *Science en Famille*, des recettes utiles ; aujourd'hui, c'est une colle excellente pour réparer la faïence, la porcelaine.

Faites bouillir dans l'eau un morceau de verre blanc et précipitez-le dans de l'eau froide, il deviendra très friable. Pilez-le et passez-le au tamis très fin. Vous le mêlerez ensuite avec du blanc d'œuf et la broyerez sur un marbre de façon à le rendre aussi ferme que possible.

Avec ce ciment, rejoindez les morceaux du vase brisé ; il ne se sépareront plus.

Un large fossé avait été creusé et un pont-levis établi du côté de la savane.

Le mayordomo échangea le mot d'ordre avec le vaquero chargé du commandement de la petite garnison, fit connaître le motif de sa sortie, et ordonna de baisser le pont-levis.

Dix minutes plus tard, toute la troupe galopait en pleine campagne.

Deux chasseurs avaient été lancés en avant à la recherche des Comanches.

Ces éclaireurs revinrent presque aussitôt, annonçant l'arrivée de trois ambassadeurs avec une suite d'une quinzaine de guerriers.

Tous étaient à cheval et armés de fusils de fabrication américaine.

La troupe des chasseurs fit halte.
Bernardo et Charbonneau s'avancèrent seuls au devant des arrivants.

Le ciel, d'un bleu profond, était couvert d'un semis d'étoiles brillantes, au milieu desquelles étincelait la magnifique croix du Sud.

La lune, à son deuxième quartier, se levait et répandait une clarté qui permettait d'y voir comme en plein jour.

Les comanches avaient imité la manœuvre des chasseurs, ils avaient fait halte.

Seuls, les trois ambassadeurs avaient continué à s'avancer.

Arrivés à une vingtaine de pas les uns des autres, les deux blancs et les trois Peaux-Rouges s'arrêtèrent.

Charbonneau fit les salutations d'usage, auxquelles répondirent aussitôt les chefs.

Puis les deux groupes se rapprochèrent au point pas de leurs chevaux jusqu'à ce qu'ils se trou-

AGRICULTURE

Le bouturage de l'Herbemont.

— Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs les judicieuses remarques d'un de nos honorables abonnés sur la manière de traiter les boutures d'Herbemont et de Jacques, pour obtenir une bonne reprise. C'est le fruit d'une expérience de deux années et qui a parfaitement réussi.

« Les boutures d'une longueur de 0,40 à 0,50 centimètres, coupées en décembre ou janvier, sont divisées en petits paquets de cinquante boutures, attachés fort légèrement ou même pas du tout.

« Dans un lieu couvert, vous faite une butte de sable et vous placez vos boutures le petit bout en bas, à demi-couchées. On recouvre le tout de 3 à 4 cent. de sable, sur lequel on répand une couche de fumier de cheval, à demi-consumé, de bas en haut, encore chaud, et d'une épaisseur de 0,20 à 30 cent. On tasse fortement et on recouvre le tout d'une bonne couche de sable pour concentrer la chaleur.

« Vers la fin mai, on défait la butte ; les boutures présentent, bien développées, les protuberances d'où doivent partir les racines qui même paraissent quelquefois. On plante en ayant soin de recouvrir de 2 à 3 cent. de terre le bourgeon supérieur qui, sans cela, serait grillé par le soleil, si le terrain est trop sec, on arrose. »

Par ce moyen, on obtient une réussite à peu près complète. Nous ne doutons pas que les viticulteurs ne tentent cette expérience cette année.

De l'emploi du sang en agriculture.

— On fait trop peu de cas du sang des abattoirs : les bouchers ne le vendent point et s'estiment heureux d'en être débarrassés sans qu'il leur en coûte. Il y aurait cependant un bon parti à en prendre.

L'emploi le plus simple et le moins coûteux serait de le convertir en engrais. Pas n'est besoin pour cela d'un gros capital et d'un outillage compliqué. On a commencé par dessécher le sang tel quel, afin de l'envoyer sous un petit volume aux planteurs de canne à sucre, mais les rats qui ont du flair, finirent par se régaler de l'engrais au préjudice des planteurs. D'aucuns qui ne travaillaient point pour l'exportation ont pris de l'argile pulvérisée, l'ont arrosée de sang et mise au four. Cette opération donne un bon engrais, mais du moment où il faut un four et du combustible, ne nous y arrêtons pas, et cherchons un moyen plus économique et plus à la portée de tout le monde.

Ce moyen était bien connu des vieux horticulteurs de Paris ; quand leurs plantes avaient l'air de souffrir et de vouloir rester en route, ils n'hésitaient pas à leur administrer le remède héroïque qu'ils nommaient *engrais de sang*. Ils le préparaient eux-mêmes. Ils prenaient, à cet effet, par exemple, un mètre cube de terre fine, passée à la claie et essuyée au soleil. Ils ouvraient un trou dans le tas de terre, ils y versaient une feuille de sang (114 litres), refermaient le trou, et attendaient deux ou trois mois.

vassent presque à se toucher.

— Mon père le grand *sagamore* des Comanches, dit alors Charbonneau, a appris avec joie l'arrivée de ses fils à son *calli* en pierre. Voici les paroles que souffle sa poitrine : « Mes fils sont les bienvenus ; il n'y a aucune peau entre mon cœur et celui de chacun de mes enfants. Les visites qu'ils me font sont trop rares ; parfois plusieurs lunes s'écoulent sans que je les voie. Ils savent que je les aime ; j'envoie mes guerriers faces pâles à leur rencontre pour faire honneur à d'aussi puissants guerriers. Mes fils sont les bienvenus. J'ai dit. »

Charbonneau se courba sur le cou de son cheval et attendit.

Alors, le plus âgé des trois chefs, après quelques instants de silence, prit la parole à son tour :

— Je suis l'Epervier, dit-il — l'Epervier était le nom indien du chasseur canadien — Je sais que vous êtes un digne enfant adoptif des Comanches du Bison-Blanc ; que le sang de votre cœur est rouge et que vous n'avez pas la langue fourchue ; je vous remercie des paroles bienveillantes que vous avez prononcées au nom de notre grand-père, le *sagamore* puissant des hommes rouges ; sa chevelure est noire encore, mais le *Wacondah* — Dieu — lui a donné sa sagesse pour le bonheur de ses enfants ; nous venons donc vers lui avec joie, et puisqu'il vous l'a dit, nous savons que nous sommes les bienvenus. J'ai dit.

Il y eut un court silence, puis le chef prenant son *ikitchoa* ou sifflet de guerre, fait d'un tibia humain, pendu sur sa poitrine par une chaîne d'or, il siffla à plusieurs reprises.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre)

Après cela, ils démolissaient le tas à coups de houé, étendaient l'engrais au soleil, le relevaient ensuite, et s'en servaient pour relancer leurs plantes souffrantes ou paresseuses. Il n'en fallait guère pour produire un grand effet.

Vers la même époque, il se trouva un industriel qui perfectionna le procédé. Il opérât dans la banlieue de Paris. Au lieu de se servir de terre fine, il se procurait le terreau des couches osés des maraichers et des fleuristes, le mettait dans des bassins après l'avoir étendu au soleil, ouvrait des trous dans la masse, y versait le sang à raison d'une feuille par mètre cube, recouvrait et attendait deux ou trois mois. Il vendait cet engrais de sang vingt-huit francs les 100 kilogrammes.

Aujourd'hui, on ne parle plus de cela, probablement parce que le sang et le terreau de couches se vendent plus cher qu'autrefois.

Mais ce n'en est pas moins un procédé à reprendre dans les localités où le sang des abattoirs n'a pas de valeur marchande. A défaut de terreau, on se servirait de terre fine ordinaire.

L'engrais de sang convient à toutes les plantes cultivées. Cependant, on ne saurait affirmer que les chevaux délicats s'accommoderaient de foin provenant de prairies où on le répandrait. Sur ce point, il peut rester des doutes.

Les semences. — Voici l'état des semences dans notre département :

Les semences de seigle ont été déposées en terre sèche pendant la première quinzaine d'octobre.

Les semences de froment ont eu lieu dans des conditions plus favorables.

La levée des seigles a été assez régulière, grâce aux légères pluies du milieu d'octobre.

Les froments ont très bien levé ; leur apparence est très belle ; ils sont en état de résister aux gelées.

L'étendue ensemencée est à peu près égale.

La température. — Le temps reste mauvais à Cahors et dans le département. Le froid et la neige persistent.

La situation est d'ailleurs, paraît-il, la même sur presque toute la France et le temps reste à neige ou à pluie glaciale avec basse température.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 43, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 18 février 1888. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Le monument de l'amiral Courbet. — Le théâtre illustré. — Théâtre libre : La « Puissance des Ténèbres ». — Froid et misère. — Les projections électriques sur le « Courbet ». — A l'institution nationale des jeunes aveugles. — Le carnaval. — Les Pyrénées-Orientales. — Le Val d'Andorre. — La Côte d'Azur. — Le comte Léon Tolstoï. — P.-L.-M., ligne de Bourgogne, par Pierre Hélias. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Echecs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

Gravures : Paris : Le projet du monument de l'amiral Courbet. — Le Théâtre illustré : « La Puissance des Ténèbres ». — Misère. — Marine : Expériences de projections électriques à bord du « Courbet ». — Paris : Le concert du 11 février à l'institution des jeunes aveugles. — Le carnaval. — Le comte Tolstoï. — Supplément : Les livres illustrés : La « Côte d'Azur ». — Les départements illustrés : Les Pyrénées-Orientales. — Une Excursion dans la République d'Andorre. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. Rébus.

La 115^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et Co, 61, rue de Rennes, à Paris (prix : 4 franc). QUESTIONS MILITAIRES. — L'Europe entière est sous les armes et l'incident le plus futile en apparence peut amener une conflagration universelle. Aussi les questions militaires ont-elles plus d'importance qu'à aucune autre époque. C'est pour cette raison que nous signalons à nos lecteurs deux remarquables études de stratégie théorique sur la « Bataille » et la « Bataille navale », ainsi qu'un historique du « Bataillon » et un article intéressant sur les « Bataillons scolaires », publiés dans la 115^e livraison de la « Grande Encyclopédie ». — Le prix de souscription à cet important ouvrage est de 500 fr. payables 10 fr. par mois.

Le BON JOURNAL illustré, paraît deux fois par semaine. Bureaux 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du numéro 495 (19 février 1888). — Philiberti Audebrand. Histoire d'un Trésor. — Catulle Mendès. Les Mères ennemies (suite). — Jules Mary. Les Deux Amours de Thérèse (suite). — Alphonse Daudet. Tartarin sur les Alpes (suite). — Paul Gaulet. L'illustre Casaubon. — François Oswald. L'Assassinat de la ligne du Havre (suite). — Hector Malot. Sans Famille (fin).

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publie dans son numéro du 15 février 1888. — Quelques jours en Corse, par Victorien Aury. — Tableaux dramatiques du règne de St-Louis, par Emile Moreau. — L'ours et l'Ange, par Jacques Porchat. — Chronique, causerie de quinzaine. — Mon roman, par Louise Mussat. — Mode, élégance et bon goût en Europe, par Luciole. — Souvenir d'Automne, par Eugène Muller. —

Le crime de Monsieur Purgon, musique de P. Lacombe, paroles de A. Sylvestre. — Correspondance et concours, par Eug. Muller. — Illustrations, par E. Compton, A. Sandoz, Frédéric Régamey, A. L. Clément, J. Geoffroy, Gaillard, etc., et d'après de vieilles estampes. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LA NATURE, Sommaire du 17 février 1888. — La locomotion terrestre ; Les anciennes voitures de voyage. D. Z. — Un petit problème de mécanique. — L'éclipse totale de la lune du 28 janvier 1888. — Les produits du Tonkin (suite). J. Poisson. — Télégraphe optique à cadran. — La tour Eiffel. Gaston Tissandier. — Les aérostats de la Mission française en Chine. G. T. — Turbine à vapeur et machine dynamo-électrique de M. C. A. Parsons. E. H. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 13 février 1888. S. Meunier. — Récréations scientifiques. — Personnages en racines de mandragorre et en ceps de vigne. Arthur Good. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

THÉÂTRE DE CAHORS

Mercrèdi, 22 février.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE DE **L'Abbé Constantin**

Comédie tirée du Roman de M. Ludovic Halévy, de l'Académie Française. Par MM. Hector Crémieux et Pierre Decourcelle.

L'HÉRITAGE D'YVETTE

Comédie en un acte, de M. Pierre Decourcelle.

L'anémie, les pâles couleurs, les maux d'estomac, l'appauvrissement du sang, les époques difficiles, les pertes blanches ont besoin pour être guéries rapidement du fer à l'état soluble et les phosphates ; on les trouve réunies dans le **Phosphate de fer soluble de Leras** qui est très recherché pour les enfants et les jeunes filles qui se développent difficilement et sont fatigués par la croissance et privés d'appétit.

Pour combattre le lymphatisme, les gourmes, les éruptions de la peau chez les enfants pâles, chétifs et délicats, pour prévenir l'engorgement des glandes du cou, les faire fondre et ramener l'appétit, le Sirop de **Raifort iodé de Grimaud et Co** est prescrit par tous les médecins à la place du sirop antiscorbutique. C'est un dépuratif par excellence, dont le suc de cresson est la principale base.

Le **ROB BOYVEAU-LAFECTEUR** à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose*. Dans toutes les pharmacies. — A Paris, chez **J. FERRÉ**, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de **BOYVEAU-LAFECTEUR**.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris,

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse, — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des C^{ies} de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres, — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Émissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

ETUDE

De M^e ESPÉRET, avoué à Cahors, rue de la Liberté, n^o 11

VENTE SUR SURENCHÈRE

A SUITE DE **Saisie immobilière**

Fixée au **samedi dix mars mil huit cent quatre-vingt-huit, à midi précis, au Palais de Justice de Cahors, audience des criées.**

Suivant procès-verbal de M^e Serres, huissier à Cahors, en date des dix-sept et dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-sept, en forme dénoncé et transcrit ainsi que l'exploit de dénonciation au bureau des hypothèques de Cahors, le dix-neuf du même mois de novembre précité, volume 119, numéros 31 et 32.

Il a été procédé à la requête de M. Clary, Jean, dit Larnagol, propriétaire, demeurant et domicilié à Savanac, commune de Lama-deleine, ayant constitué M^e Auguste Mazie-

res, pour son avoué, près le Tribunal civil de Cahors.

Sur la tête et au préjudice de M. Jean Nouailles, propriétaire-cultivateur, demeurant et domicilié à Larroque-des-Arcs, à la saisie réelle des biens ci-après désignés. Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente de ces biens a été déposé au greffe du Tribunal civil de Cahors, pour être tenu à la disposition du public et a été publié, conformément à la loi, à l'audience du sept janvier courant. Le Tribunal donnant acte de la publication dudit cahier des charges a fixé l'adjudication au samedi onze février prochain.

A cette audience les biens saisis au préjudice dudit sieur Jean Nouailles, ont été adjugés à M^e Talou, avoué, qui a été command en faveur de dame Marie Marcouly, épouse séparée de biens dudit sieur Nouailles.

Mais par acte fait au greffe du Tribunal civil de Cahors, le dix-sept février courant, en forme, dame Françoise Conquet, épouse judiciairement séparée de biens du sieur Pierre-Augustin Bertrand, sans profession, ladite Françoise Conquet, négociante, tous deux demeurant à Cahors, le mari agissant pour assister et autoriser son épouse, ayant M^e Espéret, pour leur avoué, près le Tribunal civil de Cahors, a surenchéri du sixième en sus des charges, le prix desdits biens et a porté ce dit prix à la somme de quatorze cents soixante francs, en sus des charges.

Cette surenchère a été dénoncée à l'avoué poursuivant et à l'avoué adjudicataire, par acte du Palais sous sa date en forme.

En conséquence, lesdits biens ci-après désignés seront revendus à l'audience du **samedi dix mars prochain**, sur la nouvelle mise à prix de quatorze cent soixante francs, en sus des charges.

Biens Saisis à Vendre

Article premier

Une vigne, située à Camp grand, formant le numéro 553 P, section F du plan cadastral de la commune de Larroque-des-Arcs, de contenance environ quarante-sept ares cinquante centiares, quatrième et cinquième classes, d'un revenu net de deux francs soixante-deux centimes.

Article deux

Une vigne, située au Causse, formant le numéro 559 P, des mêmes section et plan, et contenance environ trois hectares, sept ares, soixante centiares, quatrième et cinquième classes, et d'un revenu net de vingt-deux francs soixante-six centimes.

Article trois

Une grange, située au même lieu, formant le numéro 560, première classe, et d'un revenu net de trente-trois centimes. Elle paraît avoir trente centiares de superficie, et est construite en pierres brutes, couverte en tuiles canal, à deux tombants d'eau. Cette grange renferme un rez-de-chaussée, séparé au milieu par un mur inférieur ; elle a son entrée au Midi, par un portail, et un premier étage, ayant une ouverture au Midi, et confronte de tous côtés avec propriété du saisi. Derrière cette grange, à quelques mètres, il existe une fontaine creusée dans le rocher et provenant d'une source naturelle.

Article quatre

Une terre vaine, située au Camp grand, formant le numéro 552 P, des mêmes section et plan cadastral, de contenance environ de cinq ares, quatre-vingt-dix centiares, quatrième et cinquième classes et d'un revenu net de trois centimes.

Article cinq

Une vigne, située au même lieu, formant le numéro 553 P, des mêmes section et plan cadastral, de contenance environ dix-neuf ares, vingt centiares, quatrième et cinquième classes, et d'un revenu net de un franc soixante-cinq centimes.

Article six

Une terre, située à Lacombes, formant le numéro 472 des mêmes section et plan, de contenance environ cinq ares cinquante centiares, quatrième classe, et d'un revenu net de soixante-dix-sept centimes.

Article sept

Une terre rivièrè, située au même lieu, formant le numéro 473 P, des mêmes section et plan, de contenance environ quarante-six ares, vingt centiares, quatrième classe, et d'un revenu net de vingt-trois centimes.

Article huit

Une terre, située à la Combe de Magnus, formant le numéro 471 P, des mêmes section et plan, de contenance environ quatre ares cinquante centiares, quatrième classe, et d'un revenu net de soixante-trois centimes.

Article neuf

Une vigne, située à Camp grand, formant le numéro 553 P, des mêmes section et plan, de contenance environ un hectare, soixante-un ares quarante centiares, quatrième et cinquième classes, d'un revenu net de neuf francs soixante-quatorze centimes.

Sur cet article est construite une grange en pierres brutes, convertie en tuiles canal, et a sa porte d'entrée au Levant.

Article dix

Une maison, située à la Combe de Magnus, formant le n^o 471, des mêmes section et plan cadastral, d'un revenu net de six francs. Cette maison sert d'habitation au dit Nouailles, saisi et à sa famille, et est construite en pierres de taille et brutes, couverte en tuiles canal, à deux tombants d'eau.

Elle comprend : 1^o Un rez-de-chaussée, composé d'une seule pièce servant de cuisine, ayant son entrée au levant ; à l'intérieur, il existe une ouverture au levant, et une fenêtre au midi ; 2^o un premier étage utilisé en chambre composé d'une seule pièce, ayant ouverture du côté du midi ; et un autre au levant où l'on arrive par un escalier en bois établi à l'intérieur ; 3^o et un deuxième étage servant de grenier, ayant quatre petites ouvertures ou lucarnes, dont une grande au nord. Cette maison, qui est à environ quatre mètres du chemin vicinal de Larroque-des-Arcs au Faillal, confronte de tous côtés, avec jardin, pâtus, vigne du saisi et granges ci-après décrites. Derrière cette maison, au nord, se trouve une fontaine creusée dans le rocher.

Article onze

Le sol de cette maison porté sous le numéro 471 des mêmes section et plan, de contenance environ vingt-cinq centiares, première classe et d'un revenu net de quatre centimes.

Ce sol est porté par erreur de la matrice cadastrale sur la tête du sieur Boudou Philippe, marchand épicièr à Larroque-des-Arcs.

Article douze

Une grange, construite à côté de la maison ci-dessus, en pierres brutes, couverte en tuiles canal et à deux tombants d'eau, elle a sa porte d'entrée au midi, et sert de remise et d'écurie.

Article treize

Une autre grange ou chai, construite et adossée à côté de la précédente ; elle est bâtie en pierres brutes, couverte en tuiles canal, à un tombant d'eau, a sa porte d'entrée au midi, sur le chemin vicinal de Larroque au Faillal précité, et sert de cave au saisi.

Ces deux granges, confrontent de tous côtés avec propriété et maison dudit Nouailles, saisi, et de plus la dernière, avec ledit chemin vicinal.

Il est expliqué, que dans le cas où par suite d'erreur à la matrice cadastrale de Larroque-des-Arcs, les maisons et granges ci-dessus décrites, seraient construites sur un numéro du plan, autre que le numéro 471, elles se trouvent quand même comprises dans le procès-verbal de saisi et dans le présent placard, même leur sol, et toutes leurs dépendances, le tout étant la propriété du sieur Nouailles, saisi.

Tous les biens immeubles ci-dessus décrits sont la propriété dudit Nouailles Jean, pour les avoir recueillis, partie dans les successions de ses auteurs, et partie pour l'avoir acheté, et ont été saisis sur sa tête et à son préjudice, avec toutes leurs appartenances et dépendances, servitudes actives et passives, cabaux et immeubles par destination.

Is sont jous et exploités par ledit Jean Nouailles, saisi, à l'aide de sa famille, et sont tous situés dans la commune de Larroque-des-Arcs, canton nord de Cahors, arrondissement dudit département du Lot.

Les biens immeubles ci-dessus-décrits seront vendus en un seul lot sur la mise à prix de quatorze cent soixante francs en sus des charges ci-dessus énumérées. 1460 fr.

NOTA : Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèque légale, qu'ils devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme, Cahors, le vingt février mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'avoué surenchérisseur, Signé : ESPÉRET.

Enregistré à Cahors, le février mil huit cent quatre-vingt-huit, F^o C^o reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : JARTY, receveur.

BOURSE. — Cours du 20 février.

3 0/0	82 10
3 0/0 amortissable (ancien).....	00 00
3 0/0 id. 1884.....	85 65
4 1/2 0/0 ancien.....	106 50
4 1/2 0/0 1883.....	106 70

Dernier cours du 20 février.

Actions Orléans.....	1,333 75
Actions Lyon.....	1,257 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	402 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	284 25
Obligations Lombardes (jouissance.....)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	354 50

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Étuves, avec soins particuliers.....	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr.	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETelles AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCIERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

GRAND ENTREPOT

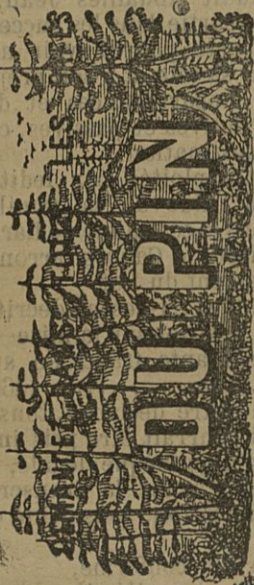
D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC : en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS : en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER : Noél 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY : Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS : St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

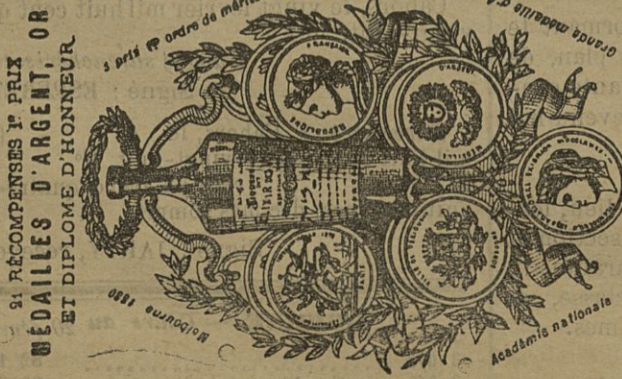
Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878
FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale. Inventeurs à PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter; il est difficile de créer
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

Maison spéciale d'Accouchement
DIRIGÉE PAR
M^{ME} Angèle Raymond Gérardgeorge
Maîtresse Sage-Femme
Rue des Augustins, 28, et place Ville-
bourbon, 1, Montauban (T-et-G.)
PREND DES PENSIONNAIRES
Guérison radicale des Maladies de Matrice

UNE PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE

MORT AU PHYLLOXERA !!

GUÉRISON RADICALE DES VIGNES ET DES ARBRES

Grand dépôt général de l'Engrais insecticide contre le Phylloxera, inventé par M^{ME} Martel en 1883, rue de la Banque, près de la gare, à Cahors (Lot).

Cet Engrais a la propriété de donner une vigoureuse végétation, de faire produire de nouvelles racines et de magnifiques raisins. Le badigeonnage par l'Engrais insecticide pétrifie la surface du bois et guérit par son odeur la vigne la plus malade.

M^{ME} Martel s'étant fait connaître à l'Exposition et au Congrès de Toulouse, est appelée par beaucoup de propriétaires; ne pouvant quitter son dépôt elle engage ceux qui veulent soigner leurs vignes, à lui envoyer de vieilles barriques excepté les barriques à pétrole.

On est prié de se hâter.

Les barriques seront remplies et envoyées contre remboursement de 25 fr. la barrique de 220 litres, les frais de transport étant à la charge du propriétaire.

M^{ME} Martel a obtenu une récompense pour son insecticide qui est reconnu supérieur; il a guéri plusieurs vignes à Cahors et dans les environs. De nombreux certificats légalisés attestent l'efficacité du procédé. Ayez confiance, le remède est trouvé, vous aurez du vin!

Réussite assurée

Un prospectus accompagne chaque envoi pour indiquer la manière d'opérer.

Les contrefaçons seront rigoureusement poursuivies

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de

LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEHORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.))

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o ÉDITEURS

de tous les Ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions et Publications musicales; de toutes les PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Genève, Suisse, Forêt, Grèce, etc.

Payable Cinq Francs par mois PAR CHÈQUE CERTAINE DE

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Le propriétaire-gérant, Layton.



GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Églises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir à moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

L.A.

H. LAMIRAULT & C^o Éditeurs

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Darbigny, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; Glaeson, membre de l'Institut; D^r L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Maitz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Waite, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° et de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Payables à raison

de 10 francs par mois

Chaque livraison

1 franc

Chaque volume broché

25 francs

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En vente au bureau du Journal.
En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50.
25 c. en plus par la poste.